



FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION ANNÉE SCOLAIRE 2026 -2027

Identité du Commensal

NOM :

Numéro de téléphone :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Adresse mail :

Pour valider la prise en compte de son inscription, tout commensal doit fournir :

- ☐ Un **bulletin de salaire**
- ☐ Un **Relevé d'Identité Bancaire** (de préférence sous format A4)

Commensal, je m'engage en m'inscrivant à respecter le règlement intérieur de l'établissement et les règles relatives au fonctionnement de la demi-pension. Le non-respect de ces règles pourra entrainer des sanctions allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

Fait à :

Signature du Commensal :

Date : / /



Notes

La demi-pension ouvrira ses portes **le 2 septembre 2026**.

ATTENTION : Pour pouvoir déjeuner au lycée, la personne doit :

- Réserver son repas **au plus tard 36h ouvrées avant le jour J.** (*Exemple : Pour déjeuner jeudi, il faut avoir réservé son repas avant mardi 18h*) ;
- S'assurer que **son compte est approvisionné**

Le repas peut être réservé sur internet (espace famille) ou à la borne dans le hall du bâtiment B.

Comment connaître le montant du tarif qui vous sera appliqué ?

	A	B	C
Indice IM	≤ 380	$> 381 \text{ et } \leq 466$	> 466
Tarif 2026	3.08 €	4.87 €	6.05 €

Attention : si votre dossier est incomplet le tarif maximal vous sera appliqué, soit 6.05 €

Le tarif de la restauration, fixé par la Région Ile de France, est calculé en fonction du quotient familial (**attestation à fournir obligatoirement** à l'intendance et est valable pour l'année scolaire) ou du **bulletin de salaire**.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ PAR LE
SERVICE INTENDANCE**